

Perroy, le 22 mai 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

La source Rosey a été complètement recaptée depuis 2022 et mise en service récemment. L'ancien captage a été muni de zones de protection à l'issue d'une étude effectuée par le bureau Impact-Concept en 2010, de même que les sources voisines.

Les modifications importantes dans le mode de captage du nouvel ouvrage nécessitent une révision des zones de protection, pour dimensionner les zones qui contribuent de manière prépondérante à l'alimentation du nouveau puits de captage du Rosey.

2. TRAVAUX PROJETES

Un accent particulier doit être mis sur les essais d'infiltration et de traçage, ce qui manque actuellement. Sept essais d'infiltration sont prévus à différents niveaux dans le bassin d'alimentation. Chaque point recevra un sondage à la pelle rétro et un déversement d'eau à l'aide d'une citerne mobile. La vitesse d'infiltration de l'eau permettra le calcul de la perméabilité Porchet du terrain. Le relevé géologique des sondages précisera la nature du terrain proche de la surface, notamment la position du contact moraine – fluvioglaciaire.

Sur trois de ces sites, un essai de traçage sera effectué.

La détection de l'arrivée des traceurs sera faite par un fluorimètre à trois canaux et collecte d'échantillons d'eau à la source. Des fluocapteurs seront placés dans les sources voisines.

L'ensemble de ces données sera synthétisé pour déterminer la vulnérabilité de chaque partie du bassin d'alimentation puis leur attribuer un degré de protection approprié.

Les travaux de ce type durent en général environ une année. Les résultats sont soumis à la DGE pour approbation puis les zones sont mises à l'enquête publique par elle, avec la collaboration d'un bureau de géomètre officiel.

3. ASPECTS FINANCIERS

Le devis des travaux revu et modifié se monte à **CHF 32'430.- TTC**. Etabli par un bureau d'ingénieurs spécialisé sur la base d'offres d'entreprises, il se décompose de la manière suivante :

RECAPITULATION

Pelle mécanique pour essais de traçage et d'infiltration : 2 jours	CHF	4'000.00
Fourniture des traceurs	CHF	2'000.00
Location fluorimètre	CHF	1'000.00
Analyse des traceurs en laboratoire	CHF	5'000.00
Suivi du captage (débit, qualité), mesures piézométriques, Exécution des essais d'infiltration et de traçage, interprétation des essais, synthèse, dimensionnement des zones, rédaction du rapport final présentation à la Commune et au Canton, présentation aux propriétaires des parcelles	CHF	16'000.00
Divers et imprévus	CHF	<u>2'000.00</u>
Montant des travaux HT	CHF	30'000.00
TVA 8.1 %	CHF	<u>2'430.00</u>
TOTAL TTC :	CHF	<u>32'430.00</u>

La durée des amortissements est appliquée en fonction du règlement cantonal sur la comptabilité des communes. Dans le cas présent qui est inclus dans les travaux de gros-œuvre, la durée d'amortissement s'élève à 60 ans.

Suite à la révision des zones de protection, un dossier d'enquête sera à établir par un géomètre. Ces prestations seront estimées sur la base du résultat de cette démarche initiale.

4. CONCLUSION

Vu le préavis N° 32/2021-2026 relatif à une demande de crédit de **CHF 32'430.- TTC** pour la révision des zones de protection du nouveau puits de captage de la source Rosey à Bursins ;

Entendu le rapport de la Commission chargée de son étude;

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

Le Conseil intercommunal du SIDERE

DÉCIDE

- **d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits;**
- **d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 32'430.-. TTC afin de procéder aux travaux décrits ;**
- **d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 32'430.- TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante;**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 22 mai 2024

Au nom du Comité de Direction du SIDERE

Le Président :

La Secrétaire remplaçante :

François Delafoge

Catherine Borer